

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE DU GIAS POUR 2018

François Couillard
chef de la direction
Association canadienne des technologues en radiation
médicale
coprésident du GIAS

180, rue Elgin, bureau 1300
Ottawa (ON)
K2P 2K3
Tél. : 613-234-0012, poste 229

Ondina Love
directrice générale
Association canadienne des hygiénistes
dentaires
coprésidente du GIAS

1122, rue Wellington Ouest
Ottawa (ON)
K1Y 2Y7
Tél. : 613-224-5515, poste 125

RÉSUMÉ

Le Groupe d'intervention action santé (GIAS) est une coalition de 40 associations et organisations nationales de consommateurs et du domaine de la santé qui se consacrent à la protection et au renforcement du système de santé canadien. Il représente plus de 650 000 fournisseurs et consommateurs de soins de santé.

Le mémoire prébudgétaire pour 2018 du GIAS porte sur la première question du gouvernement fédéral aux Canadiens :

Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens à être plus productifs? Par exemple, quelles mesures visant l'éducation et la formation, la santé, le logement, la mobilité et la participation au marché du travail permettraient aux Canadiens d'être aussi productifs que possible dans leurs milieux de travail et de vie?

La santé mentale influe sur la productivité et le succès des entreprises et son coût pour l'économie est important. Les maladies mentales représentent environ 15 % des maladies au Canada mais sont la principale cause d'invalidité dans ce paysⁱ. Les coûts économiques de la santé mentale au Canada avoisinent les 50 milliards de dollars par an et le coût de la perte de productivité due à la santé mentale et à la toxicomanie s'élève à 20 milliards de dollarsⁱⁱ.

La santé du milieu de travail canadien dépend dans une large mesure de la santé mentale de ses employés. Le Canada a beaucoup progressé pour ce qui est de reconnaître les difficultés que rencontrent les Canadiens qui cherchent à avoir accès à des services de santé mentale et aux aides connexes, mais il est temps maintenant de régler ces problèmes en offrant les services et les aides dont les Canadiens ont besoin.

INTRODUCTION

Le GIAS a rédigé une déclaration de consensus qui est le résultat de plus de deux ans de recherche, d'examen et de réflexion parmi les dirigeants du secteur canadien de la santé et les organisations qu'ils représentent. Dans cette déclaration, intitulée *Le modèle canadien : Accélérer l'innovation et améliorer le rendement du système de santé (le modèle canadien)*ⁱⁱⁱ, le GIAS recommande entre autres d'encourager la collaboration entre les gouvernements et les fournisseurs, tout en proposant de nouvelles mesures de responsabilisation et de rendement, et d'autres investissements stratégiques et ciblés qui amélioreraient l'efficacité globale du système de santé. Les mesures recommandées, qui concernent la santé et le bien-être des Canadiens, sont essentielles pour faire du Canada un des pays les plus performants.

CONTEXTE

Les gouvernements et les employeurs s'intéressent à la productivité et à la sécurité en milieu de travail. Les nouveaux règlements, les programmes de subventions et les stratégies économiques visent à faire tourner notre économie. Les comités d'hygiène et de sécurité ont mis en œuvre la réglementation de la sécurité nécessaire, mais l'expérience montre qu'il faut en faire plus au sujet de la santé mentale en milieu de travail.

La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) a élaboré sa norme sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail^{iv} qui porte sur la santé mentale et le bien-être de chacun en milieu de travail. Beaucoup de travailleurs canadiens connaîtront des problèmes de santé mentale pour lesquels ils auront besoin d'aide et certains des plus gros employeurs du Canada se sont engagés à fournir à leurs employés qui en ont besoin une meilleure couverture des services psychologiques (p. ex. Conseil du Trésor du Canada, Starbucks, Manuvie).

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) :

« Les troubles mentaux ont un prix élevé pour les individus, les employeurs et l'économie. En plus du désarroi dont elles souffrent à titre individuel, les personnes atteintes de troubles mentaux souffrent également d'un point de vue économique, du fait de taux d'emploi plus faibles, de taux de chômage plus élevés et d'un risque accru de pauvreté. Les employeurs doivent faire face à d'importantes pertes de productivité au travail et à des taux d'absence pour maladie élevés. Et pour l'économie dans son ensemble, les coûts prennent la forme de dépenses sociales et de santé élevées^v. »

L'impact de la santé et des maladies mentales sur le succès du milieu de travail et de l'économie est un fait accepté qui transcende les frontières nationales. Le Canada a commencé à reconnaître l'importance de la santé mentale et du bien-être pour sa réussite, mais il doit en faire plus, notamment pour préserver la santé mentale de ses populations et pour leur offrir des soins de santé mentale fondés sur des données probantes lorsqu'elles sont malades.

SANTÉ MENTALE ET TOXICOMANIE

Le Canada, comme beaucoup de pays industrialisés, a adopté des politiques et des programmes pour désinstitutionnaliser les soins de santé mentale. Malheureusement, contrairement à certains de ces pays, il n'a pas donné de moyens suffisants pour la prestation des soins dans les collectivités. Quand on parle de santé mentale, cela veut dire que, souvent, les premières interventions (c.-à-d. les médicaments et psychothérapies) ne sont pas couvertes par les régimes publics d'assurance-maladie, et ce parce que les médicaments ne sont pas couverts en dehors du cadre hospitalier, car nous n'avons pas de programme d'assurance-médicaments. Quant aux psychothérapies, elles se font généralement avec des fournisseurs de soins de santé mentale réglementés, mais comme il ne s'agit pas de médecins, leurs services ne sont pas couverts par le régime public d'assurance-maladie.

Environ 24 millions^{vi} de Canadiens comptent sur les régimes d'assurance-maladie complémentaires auxquels leur emploi leur donne accès pour obtenir des médicaments et recourir à des interventions psychologiques et à des psychothérapies. Les employeurs canadiens s'aperçoivent peu à peu de l'importance de la santé mentale dans leur succès et, comme nous le mentionnons plus haut, beaucoup augmentent la couverture santé complémentaire de leurs employés afin qu'ils puissent, au besoin, recourir à des interventions psychologiques et à des psychothérapies utiles sur le plan clinique.

Les ministres de la Santé du Canada reconnaissent que la santé mentale est le parent pauvre des investissements en matière de santé^{vii}. D'après les données recueillies par l'Association canadienne pour la santé mentale :

« Les transferts fédéraux accrus aux provinces pour les services de santé depuis 2004 n'ont pas été consacrés à la santé mentale. Les dépenses en santé par habitant au Canada en 2014 étaient de 6 045 \$ (ICIS), tandis que les dépenses en santé mentale par habitant sont de 423 \$ (ou 7 %) ^{viii}. »

Il est important aussi de souligner les besoins particuliers des populations autochtones en matière de services de santé mentale et de toxicomanie.

En 2016, le gouvernement fédéral a reconnu les lacunes dans l'accès aux services et aux soutiens en santé mentale et offert aux provinces 5 milliards de dollars sur 10 ans, ciblés sur la santé mentale. D'après le GIAS, pour combler les lacunes en santé mentale, il faut investir dans les services, mais aussi dans les soutiens. L'apparition et la trajectoire des maladies mentales dépendent dans une large mesure de déterminants sociaux de la santé. Des mesures fiscales qui apportent un soutien du revenu de base et remédient à la pauvreté aideront à optimiser la vie et les contributions des personnes souffrant de maladies mentales.

La santé mentale et la toxicomanie ne sont pas des problèmes à part ou des affections indépendantes de la santé de manière plus générale. Bon nombre de troubles et de problèmes de santé mentale coïncident avec des troubles physiques, en particulier des affections chroniques et récurrentes. La santé du Canada dépend de sa santé mentale et physique et de son bien-être. Comme l'expliquent clairement les auteurs du **Modèle canadien**^x, le GIAS estime raisonnable que le gouvernement fédéral fournisse une part stable du financement de la santé qui ne soit pas inférieure à 25 % des dépenses totales des services de santé des provinces et des territoires. Autrement dit, un dollar sur quatre consacré aux soins de santé par les provinces et territoires devrait venir du gouvernement fédéral. D'après l'information publique la plus récente, la formule actuelle prévoit une part fédérale de 22,8 %.

Le financement fédéral des soins de santé et des services sociaux est la base sur laquelle nous pouvons bâtir durablement le succès de notre nation. L'engagement du gouvernement fédéral envers un Transfert canadien en matière de santé (TCS) stable est un investissement dans la prospérité économique continue de notre pays. Une population en meilleure santé et des soins de santé plus rentables peuvent valoir des économies considérables de moyen à long terme.

L'ÉCONOMIE

La santé mentale est la principale cause d'ininvalidité en milieu de travail au Canada. Si l'OCDE estime que le coût de la santé mentale peut atteindre 4 % du PIB selon le pays, certains soutiennent que le coût de ne rien faire au Canada pour la santé mentale s'élèverait à 50 milliards de dollars par an, dont 20 milliards rien qu'en productivité perdue.

Ces dernières années, l'OCDE a publié des rapports qui établissent un lien entre la santé mentale et le travail. Le dernier en date, **Santé mentale et insertion professionnelle : De la théorie à la pratique**^x conclut ceci :

« Bien que la société reconnaisse de plus en plus le problème, on continue de beaucoup y stigmatiser les maladies mentales. Il est essentiel d'intervenir tôt, mais en pratique, dans la plupart des pays, il se passe souvent plus de 10 ans entre l'apparition de la maladie et le premier traitement.

Cela est préoccupant, déclare l'OCDE, car c'est chez les jeunes que les taux de traitement insuffisant sont les plus élevés et que les délais d'attente pour entamer une thérapie sont les plus longs. Toute mesure prise à l'école ou en milieu de travail aura plus d'effet et sera plus durable que si on attend que les gens aient abandonné leurs études ou quitté le marché du travail. Une lourde charge de travail ou le stress professionnel peuvent aggraver les problèmes de santé mentale, mais les faits montrent que continuer d'étudier ou de travailler fait aussi partie de la solution, si un soutien approprié est apporté.

Le décalage entre les besoins des personnes souffrant de maladies mentales et les services qui leur sont fournis est un des plus grands problèmes, d'après le rapport. Les politiques actuelles sont souvent exécutées isolément par les services de santé, d'emploi et d'éducation. Un système intégré donnerait plus rapidement de meilleurs résultats. »

Il coûte beaucoup plus cher à l'économie de ne pas soutenir la santé mentale et de ne pas soigner les maladies mentales que de la soutenir et de les soigner. Le GIAS se fait l'écho de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale à ce sujet :

« Chaque semaine, un demi-million de Canadiens et Canadiennes s'absentent du travail pour cause de problèmes de santé mentale ou de maladies mentales^{xi}. Le secteur privé dépense entre 180 et 300 milliards de dollars en invalidité de courte durée pour les maladies mentales et 135 milliards de dollars en invalidité de longue durée^{xii}.

Les sociétés et les milieux de travail productifs font des investissements stratégiques dans les ressources sur lesquelles ils fondent leur succès. Les ressources humaines sont essentielles au succès de toute entreprise et le succès et la productivité des travailleurs dépendent de leur santé et de leur bien-être^{xiii}. »

RECOMMANDATIONS

On s'entend pour dire, au Canada et dans le monde, que la santé des pays, des économies et des milieux de travail dépend de la santé et du bien-être des citoyens. L'impact de la santé mentale et de la toxicomanie sur la vie des personnes et sur le succès du milieu de travail est lui aussi largement reconnu.

Le Canada reconnaît certes davantage les besoins et les lacunes en matière de soutiens et services de santé mentale, mais il faut en faire plus pour soutenir le bien-être mental et rendre le traitement des maladies mentales accessible à ceux qui en ont besoin.

Le Comité permanent des finances (FINA) a une occasion de renforcer et de soutenir le travail du ministère de la Santé fédéral visant à consolider les déterminants sociaux de la santé et à cibler les fonds de façon à remédier aux difficultés importantes que rencontrent les Canadiens quand ils cherchent à avoir accès à des soins de santé mentale fondés sur des données probantes.

Le GIAS recommande que le gouvernement fédéral :

1. s'engage à assumer 25 % des dépenses de santé provinciales et territoriales;
2. joue un rôle de premier plan pour s'assurer que tous les Canadiens aient accès à des médicaments sur ordonnance sûrs et efficaces sans éprouver de difficultés financières inutiles;
3. collabore avec les provinces et territoires pour cibler les ressources sur certains programmes provinciaux et territoriaux axés sur les résultats afin d'améliorer l'accès à des services de santé mentale et à des soutiens communautaires interprofessionnels fondés sur des données probantes;
4. renforce les mécanismes fiscaux existants pour mettre en place un soutien du revenu de base universel afin d'aider tous les Canadiens.

ⁱ Banque Royale, <http://www.rbcinsurance.com/disability-awareness/causes-of-disability.html>; Centre de toxicomanie et santé mentale, http://www.camh.ca/fr/hospital/about_camh/newsroom/for_reporters/Pages/addictionmentalhealthstatistics.aspx; Agence de la santé publique du Canada, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/rapport-systeme-canadien-surveillance-maladies-chroniques-maladies-mentales-canada-2015.html#s0>; TUAC Canada, http://www.tuac.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=3710:en-chiffres-journee-mondiale-de-la-sante-mentale-au-canada&catid=373&Itemid=6&lang=fr.

ⁱⁱ Société canadienne de psychologie, *An Imperative for Change. Access to Psychological Services for Canada*, mars 2013.

ⁱⁱⁱ <http://www.healthactionlobby.ca/publications/reports/217-the-canadian-way-accelerating-innovation-and-improving-health-system-performance.html>.

^{iv} https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/Workforce_National_Standard_of_Canada_for_Psychological_Health_and_Safety_in_the_Workplace_ENG_0_1.pdf

^v OCDE, « Résumé », dans Santé mentale et insertion professionnelle : De la théorie à la pratique, Les Éditions de l'OCDE, Paris, 2015, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/employment/sante-mentale-et-insertion-professionnelle/resume_9789264242074-3-fr.

^{vi} ACCAP, Fact Sheet, 2016.

^{vii} Gaétan Barrette, ministre de la Santé du Québec, 27 juin 2017.

^{viii} Association canadienne de la santé mentale, <http://www.cmha.ca/wp-content/uploads/2015/09/CMHA-FR-MH-Transition-Fund-Factsheet-2015-FINAL.pdf>.

^{ix} <http://www.healthactionlobby.ca/images/stories/publications/2014/HEA-TheCanadianWay-FRNoEmbargo.pdf>

^x <http://www.oecd.org/employment/fit-mind-fit-job-from-evidence-to-practice-in-mental-health-and-work.htm> [TRADUCTION]

^{xi} <https://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/focus-areas/la-sante-mentale-compte>

^{xii} P. Jacobs *et al.*, *The Cost of Mental Health and Substance Abuse Services in Canada: A Report to the Mental Health Commission of Canada*, Institute of Health Economics. 2010 [TRADUCTION].

^{xiii} ACMMSM, Mémoire prébudgétaire pour 2018 [TRADUCTION].